



# **BUDGET PREVISIONNEL 2015**

**CONGRES FEDERAL**  
*24 et 25 avril 2015 - Caen*

# **SOMMAIRE**

## **1. Les recettes**

- 1. A Les recettes propres
- 1. B Les recettes des partenariats publics
- 1. C Les recettes des partenaires privés

## **2. Les dépenses**

- 2. A Répartition générale des charges
- 2. B Répartition des charges par chapitre budgétaire

## **3. Tableau général des produits et des charges**

## Introduction

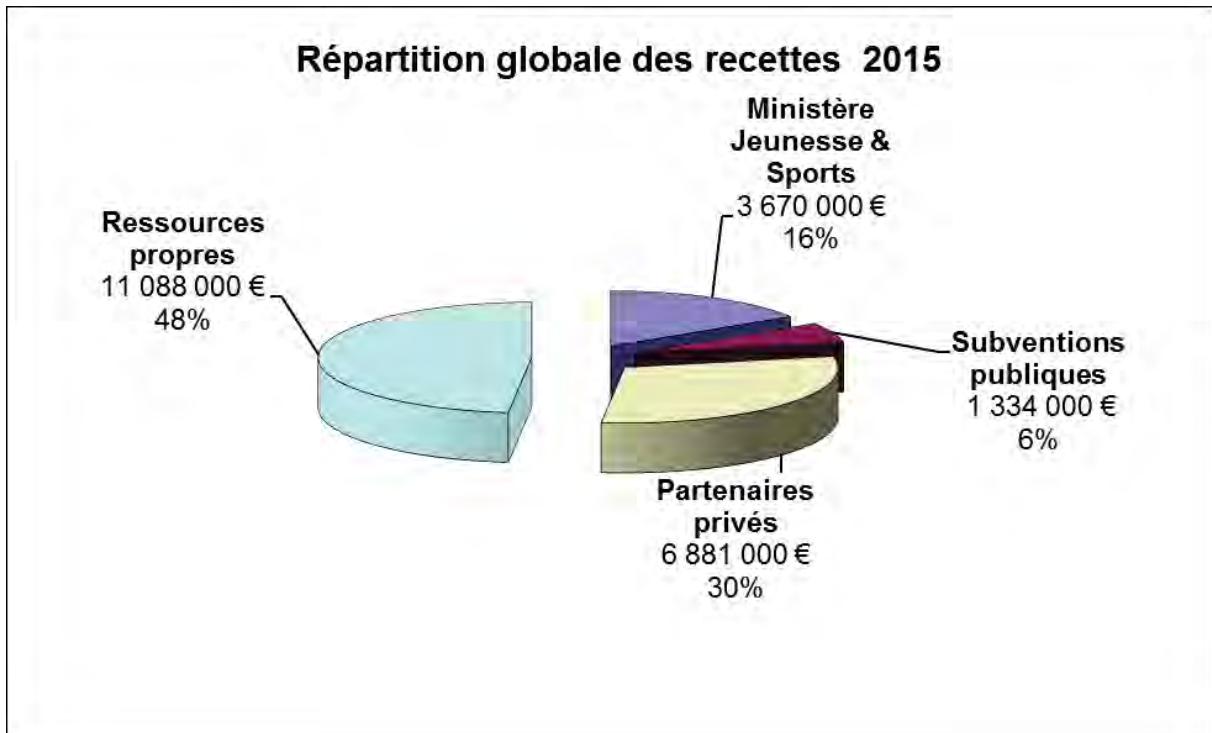
Ce document de présentation du budget 2015 de la Fédération Française d'Athlétisme est avant tout une analyse des principales données financières de la Fédération. Il est l'expression d'une gestion saine et efficace qui nous permet de mener à bien nos actions sportives. Il se situe également dans un contexte économique national et international très complexe qui nécessite à la fois une attention et une rigueur permanente dans l'engagement des dépenses, mais aussi une détermination sans faille pour bénéficier d'un accompagnement des partenaires publics et privés à la hauteur de nos attentes.

Ce budget est la poursuite **du plan de développement de la Fédération Française d'Athlétisme**, déclinant le projet fédéral 2013-2017 proposé à l'Assemblée Générale de novembre 2012. Il reprend les principales orientations du plan de développement fédéral. Celui-ci se concentre sur cinq secteurs : les jeunes, la piste, le haut niveau, le hors stade et les pratiques santé loisir et jeune.

L'évolution la plus importante par rapport à 2014 est l'augmentation générale du budget équilibré en produits et en charges, pour atteindre un montant global de **22 973 000€**. Cette évolution est due essentiellement à la prise en compte d'actions supplémentaires pour contribuer au développement de toutes les pratiques, financées par la hausse des recettes propres de la Fédération liée à l'augmentation du nombre de licenciés.

Ce document met donc en avant les éléments clés du budget 2015 de la Fédération, en présentant à la fois le détail des recettes et la nature des dépenses.

## 1. Les recettes estimées pour 2015



Dans le cadre de la préparation budgétaire, **la Fédération a estimé à 22 973 000 € ses recettes pour l'année 2015.**

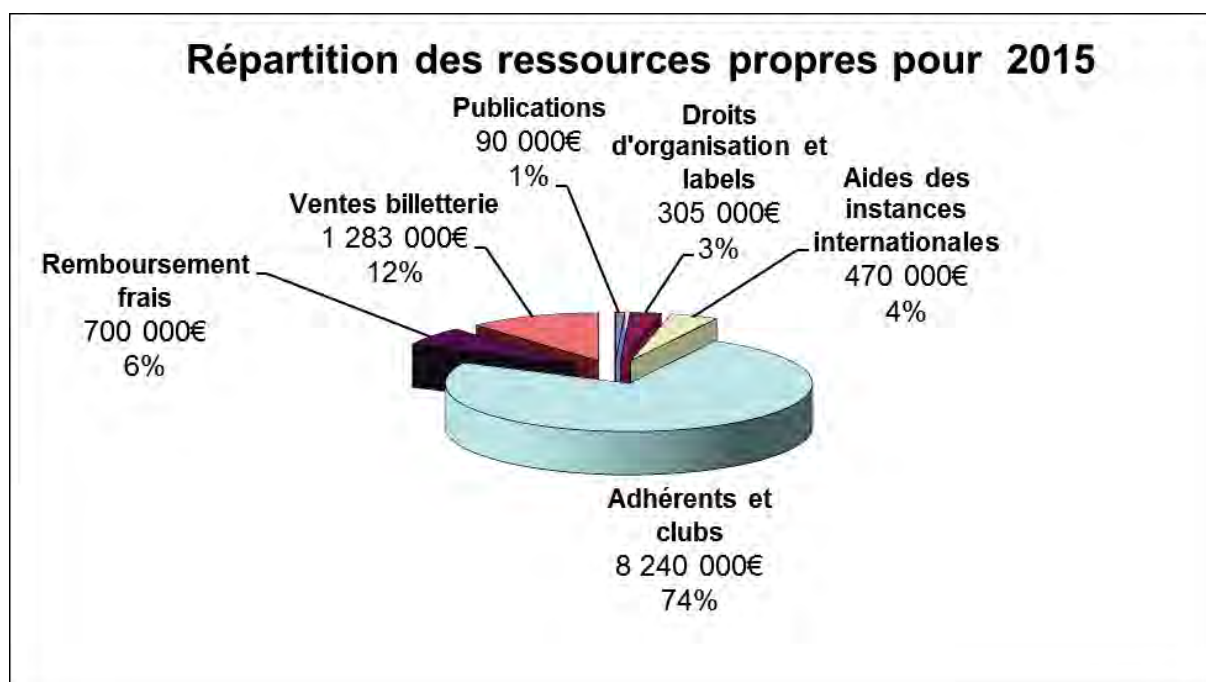
Le montant global des recettes 2015 a été évalué en fonction des produits connus ou attendus au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Ces recettes sont fondées en premier lieu sur les ressources propres de la Fédération qui augmentent en fonction notamment de la croissance du nombre de licenciés chaque année, et du développement des organisations fédérales.

Par ailleurs, les partenaires privés confortent leur deuxième place pour les ressources de la Fédération avec une enveloppe globale de **6,8 millions** d'euros. La subvention 2015 du Ministère des Sports est constante par rapport à 2014.

On remarquera que nous anticipons une baisse des subventions des autres partenaires publics (autres ministères et collectivités territoriales et locales). Pour 2015, les recettes s'établissent à **1 334 000€**

## 1. A Les recettes propres

Augmenter les ressources propres de la Fédération est toujours une priorité fédérale pour assurer notre développement et la pérennisation de nos actions, en lien avec les cinq secteurs d'activités identifiés : les jeunes, la piste, le haut niveau, le hors stade et les pratiques santé loisir et jeune.



Plus globalement, la Fédération gagne en autonomie vis-à-vis de ses ressources extérieures puisque **la part de ses ressources propres augmente avec une certaine constance pour représenter 48% de la totalité de nos recettes.**

Cela démontre la capacité de la Fédération à faire face à ses différents engagements en gagnant en indépendance.

## 1. B. Les recettes des partenariats publics

- **Le Ministère des Sports**

Les partenaires publics sont les partenaires historiques de la Fédération, au premier titre desquels, bien entendu, se trouve le Ministère des Sports. Dans le cadre de la délégation et de l'agrément ministériel, **la Fédération est ainsi liée au Ministère par une convention d'objectifs annuelle qui représente une enveloppe globale d'environ 3,6 millions d'euros, montant constant par rapport à 2014.**

Chaque année la Fédération doit présenter une demande de subvention qui prend en compte le cadre réglementaire des politiques publiques. La nouvelle répartition budgétaire présentée dans le budget de la Fédération facilite largement cette demande de subvention et permet une ventilation totale des crédits du Ministère, à l'issue de la notification des subventions accordées.

- **Les autres partenaires publics**

Les autres partenaires publics sont majoritairement les collectivités territoriales et locales dont les interventions dans le cadre de l'athlétisme se sont développées ces dernières années. Partenaires naturels des structures déconcentrées de la Fédération, Ligues Régionales et Comités Départementaux, les Conseils Régionaux et les Conseils Généraux se sont également tournés vers la Fédération pour les accompagner dans leur soutien aux actions territoriales, en mettant en particulier l'accent sur le haut niveau et la performance internationale mais aussi le développement des Clubs et l'ouverture de la Fédération vers le grand public à l'occasion de campagnes nationales et d'événements promotionnels. Toutefois, nous noterons pour 2015 une baisse prévisionnelle par rapport à 2014 de l'engagement des différents partenaires publics dans un contexte marqué par la baisse des dépenses publiques.

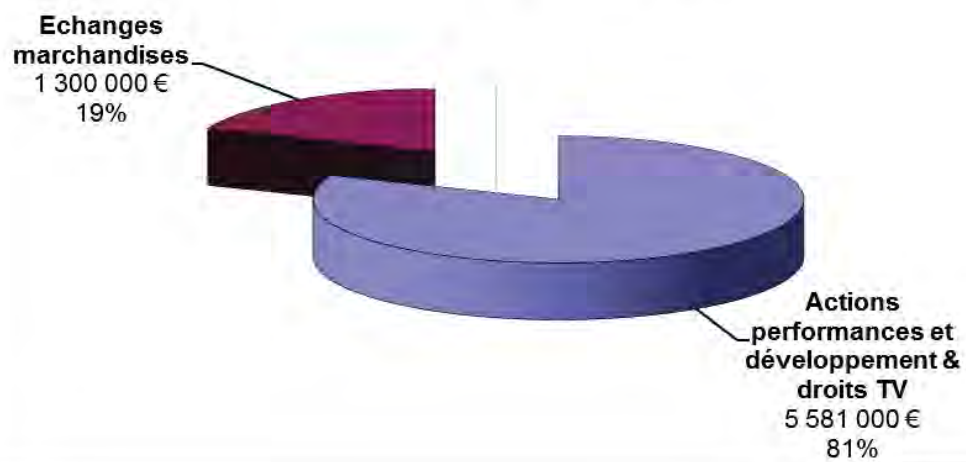
## 1. C Les recettes des partenaires privés

Pour 2015, les recettes des partenaires privés sont estimées à **6,881 millions d'euros, dont 1 300 000€ en échange marchandises.**

Ce chiffre prend en compte les partenariats contractuels à l'image d'Asics qui s'est fortement engagé sur notre plan de développement, dans toutes nos activités, et a fait de notre fédération la vitrine de son rayonnement mondial. Asics a été à l'écoute de nos besoins, à la fois en terme de soutien financier aux actions de la Fédération mais aussi en terme d'équipements pour les équipes de France et les jurys de nos Championnats.

Des partenaires historiques comme Athéna ou encore DimaSport, Mondo, Belambra restent également à nos côtés pour participer au développement de notre sport sur l'ensemble du territoire national. Plusieurs partenaires récents comme MCD-EOVI, Aix les Bains, Lactalis, Mitsubishi et Eurovia sont encore à nos côtés en 2015.

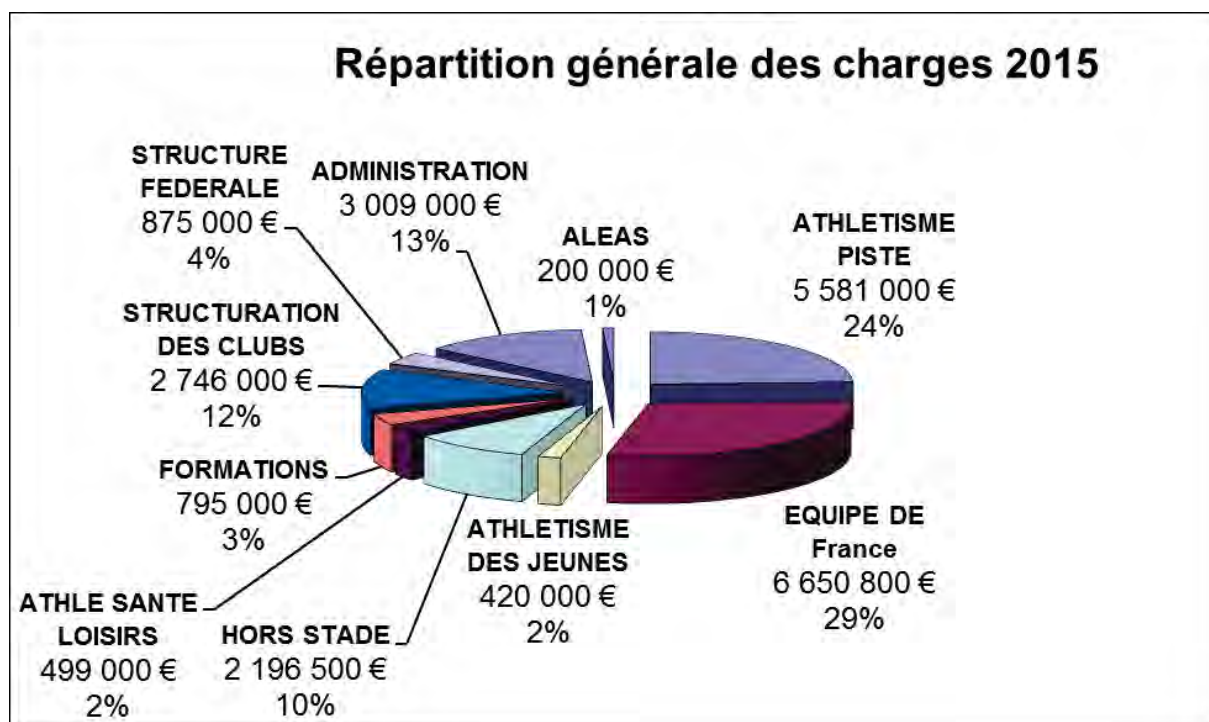
### Répartition des recettes estimées des partenaires privés pour l'année 2015



## 2. Les dépenses

Le budget prévisionnel d'actions pour l'année 2015 s'élève donc à 22 973 000 €, prenant en compte les recettes estimées. Les figures ci-dessous présentent les grandes masses des dépenses 2015. L'esprit général est celui de la rigueur pour chaque volet de l'action fédérale et d'une maîtrise des dépenses pour renforcer la solidité financière de la FFA.

### 2. A Répartition générale des charges



Dans ce budget 2015, conformément aux engagements pris et dans la continuité des actions engagées depuis plusieurs années, le poste de dépenses le plus important est celui consacré au secteur sportif.

Il se distingue deux parts dans le budget fédéral :

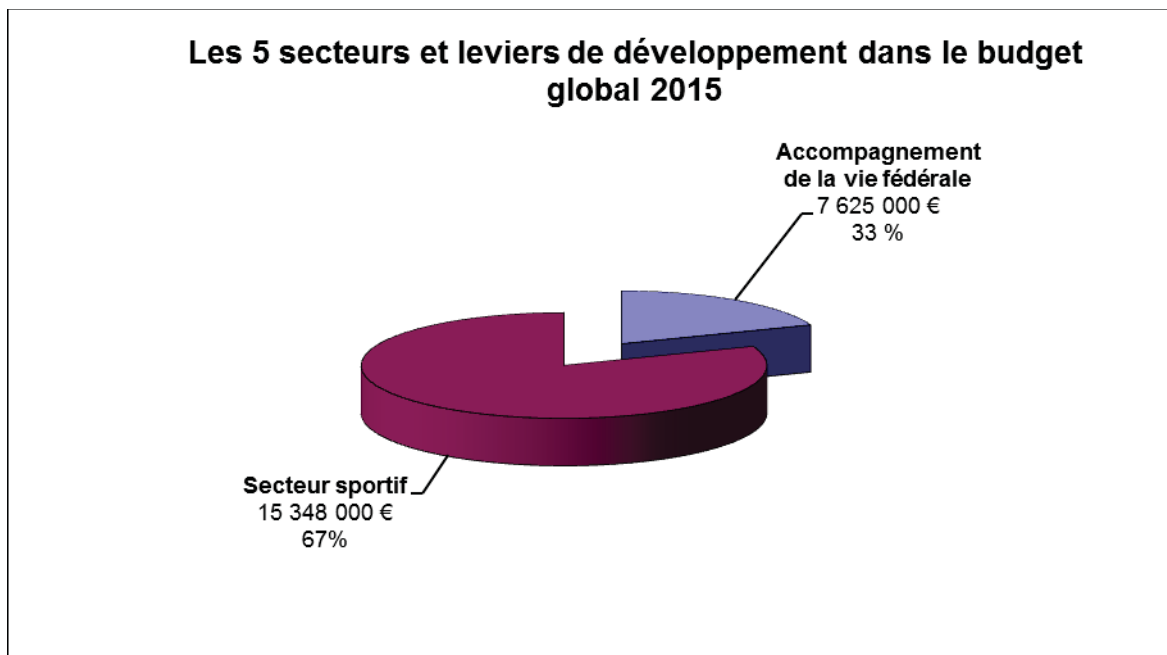
**67% du budget est consacré exclusivement aux 5 secteurs sportifs regroupant :**

- l'athlétisme piste pour 5 581 700 €
- le collectif équipe de France pour 6 650 800 €
- l'athlétisme des jeunes pour 420 000 €
- le hors stade pour 2 196 500 €
- l'athlétisme santé loisir pour 499 000 €



**33% du budget est consacré au fonctionnement, à la vie fédérale et aux moyens d'accompagnement donnés aux structures :**

- la structuration des Clubs et l'animation territoriale pour 2 746 000 €
- la formation pour 795 000 €
- les structures fédérales pour 875 000 €
- l'administration pour 3 009 000 €
- Aléas pour 200 000 €



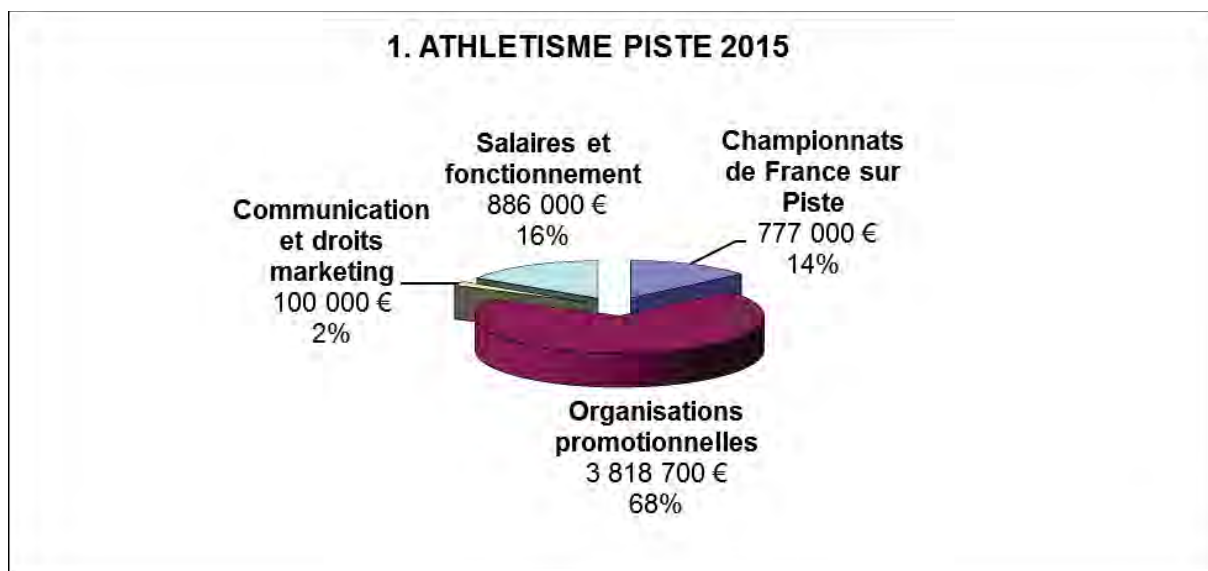
Il faut noter que les deux plus gros postes en charge sont l'Athlétisme piste et le collectif équipe de France, mais c'est une des spécificités fortes de la Fédération d'organiser encore près de 40 Championnats par an dans toute la France, en plus du meeting AREVA et du DécaNation.

Il faut noter par ailleurs que le volet « Structuration des clubs et animation Territoriale » reste à un niveau important, notamment en ce qui concerne les aides aux Clubs et le lancement de vastes projets de développement Sport-Santé et des territoires, à l'image du Plan Antilles Guyane, et du lancement des conventions d'objectifs avec les Ligues Régionales.

Concernant les dépenses liées aux structures fédérales et à l'administration, elles prennent en compte la réalité de notre fonctionnement fédéral qui repose avant tout sur la participation du plus grand nombre à la vie de notre fédération et lors de tous ses moments forts. Cette réalité a un coût qui se matérialise par une réorganisation des locaux avec de nouveaux recrutements permettant de faire face au développement sans précédent de notre sport.

## 2. B Répartition des charges par chapitre budgétaire

Ce document de synthèse présente les principaux postes de dépenses dans les 9 chapitres que compte le budget fédéral : L'Athlétisme piste, le Collectif équipe de France, l'Athlétisme des Jeunes, l'Athlétisme Hors stade, l'Athlé Santé Loisir, les formations, la structuration des Clubs et l'animation territoriale, la structure fédérale, l'administration.



Les dépenses prévues dans ce chapitre « **Athlétisme piste** », pour un montant global de **5 581 700 €** correspondent avant tout à l'organisation de tous les Championnats de France sur Piste, les organisations promotionnelles avec le Décanation, le meeting Areva et diverses autres manifestations, la communication et les droits marketings et enfin la part des salaires affecté à ce chapitre.

Pour 2015, le budget des Championnats de France sur piste est conséquent du fait de la prise en charge totale par la Fédération de l'organisation des Championnats de France Elite, Elite en salle et Cross-Country, permettant ainsi de soulager les structures locales tout en s'appuyant sur leurs compétences.

Concernant les évènements internationaux, on notera pour cette année 2015 trois nouveaux évènements ; le Match junior et celui des Lancers longs, la Coupe d'Europe d'Epreuves Combinées et le Match d'Epreuves Combinées.

## 2. COLLECTIFS EQUIPE DE FRANCE 2015



**La Fédération consacrera 6 650 800€ à ces actions pour 2015.**

Ces charges s'organisent en sept axes majeurs : le suivi de l'élite et moins de 23 ans, le suivi des jeunes de moins de 20 ans, le suivi des jeunes de moins de 18 ans, l'accompagnement des athlètes, le médical, la communication et les salaires.

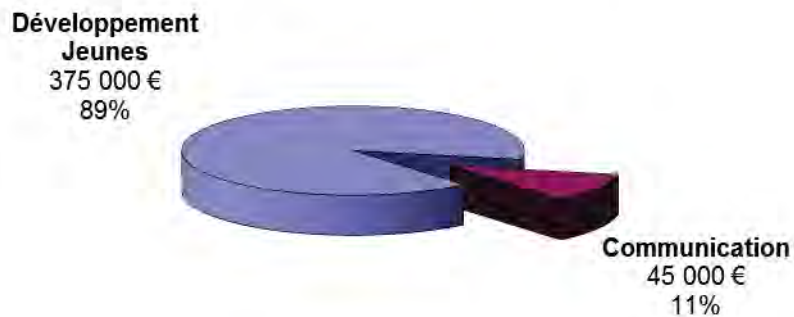
Pour 2015, le budget de la participation des équipes de France aux compétitions internationales est quasi identique à celui de 2014. La Fédération a fait le choix d'être présente sur toutes les compétitions de référence afin d'amener le plus grand nombre d'athlètes en finale des grands championnats. Un choix fait uniquement par une poignée de Fédérations à travers le monde. C'est une stratégie à la fois sportive et politique de rayonnement de la France à l'international.

Sur l'ensemble de ce budget collectif équipe de France, il faut également souligner le volet médical qui est un élément sur lequel nous devons porter toute notre attention, afin d'optimiser tous les paramètres de la performance.

L'accompagnement des athlètes reste un poste important : cela permet de proposer un environnement favorable à la performance, en s'appuyant sur la Ligue Nationale d'Athlétisme qui permet de donner un statut social aux athlètes et de proposer un accompagnement des athlètes professionnels pour sécuriser leur statut d'athlètes de haut niveau.

La Fédération souhaite renforcer et pérenniser les acquis de l'olympiade précédente, en continuant à proposer un environnement favorable à la performance ; et soutenir toutes les spécialités pour éviter les décrochages.

### 3. ATHLETISME DES JEUNES 2015

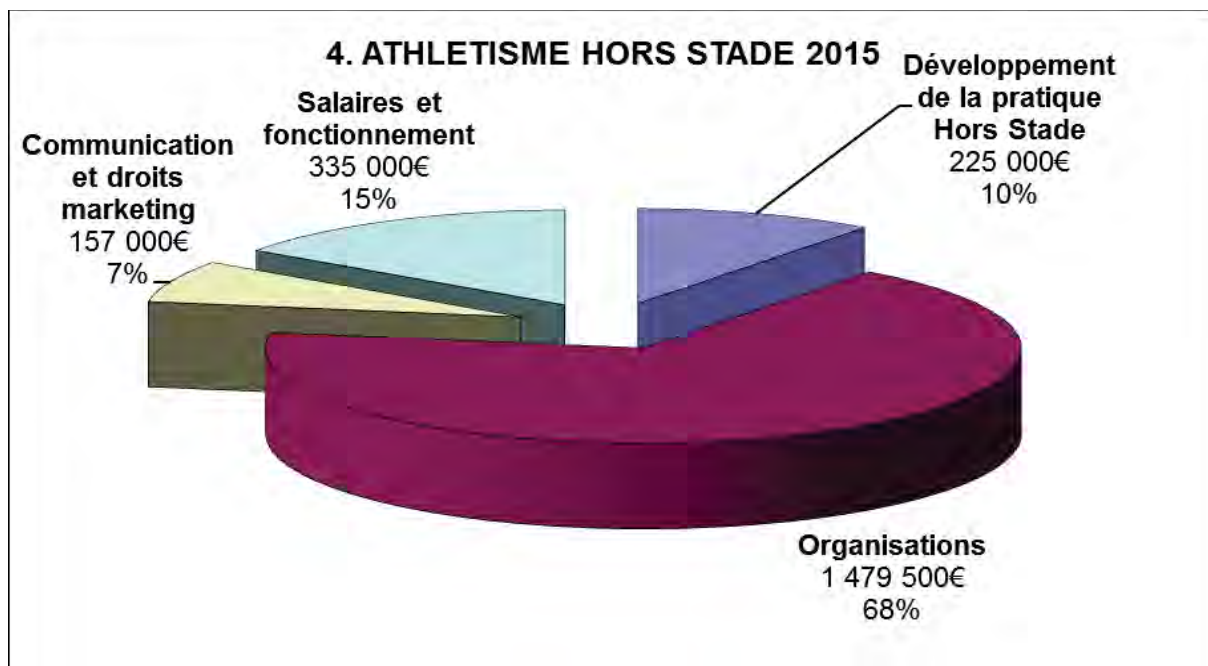


**Le budget 2015 sur l'athlétisme des jeunes s'élève à 420 000 €** et correspond à la promotion de l'athlétisme, ainsi qu'au développement des jeunes suivant leur catégorie d'âge (moins de 7 ans, moins de 12 ans, moins de 16 ans).

Ce secteur a pour objectif de :

- Mieux adapter les Clubs à l'accueil des plus jeunes,
- Ré-athlétiser le parcours scolaire,
- Renforcer les liens avec les réseaux scolaires,
- Expliquer aux parents les tenants pédagogiques de la Fédération.

Il a aussi été attribué pour ces actions un volet communication permettant la réalisation d'outils pédagogiques innovants.



**Le budget 2015 sur le développement du hors stade s'élève à 2 196 500€** et correspond au développement de la pratique hors stade, aux organisations sur route, à la communication et droits marketings et aux salaires y afférents.

La FFA doit être en mesure de faire reconnaître sa légitimité et être force d'attraction auprès de cette population de coureurs sur tous les terrains et toutes les distances ; et doit apparaître comme un facilitateur des pratiques de la course à pied, d'où un budget fonctionnement et communication adéquat.

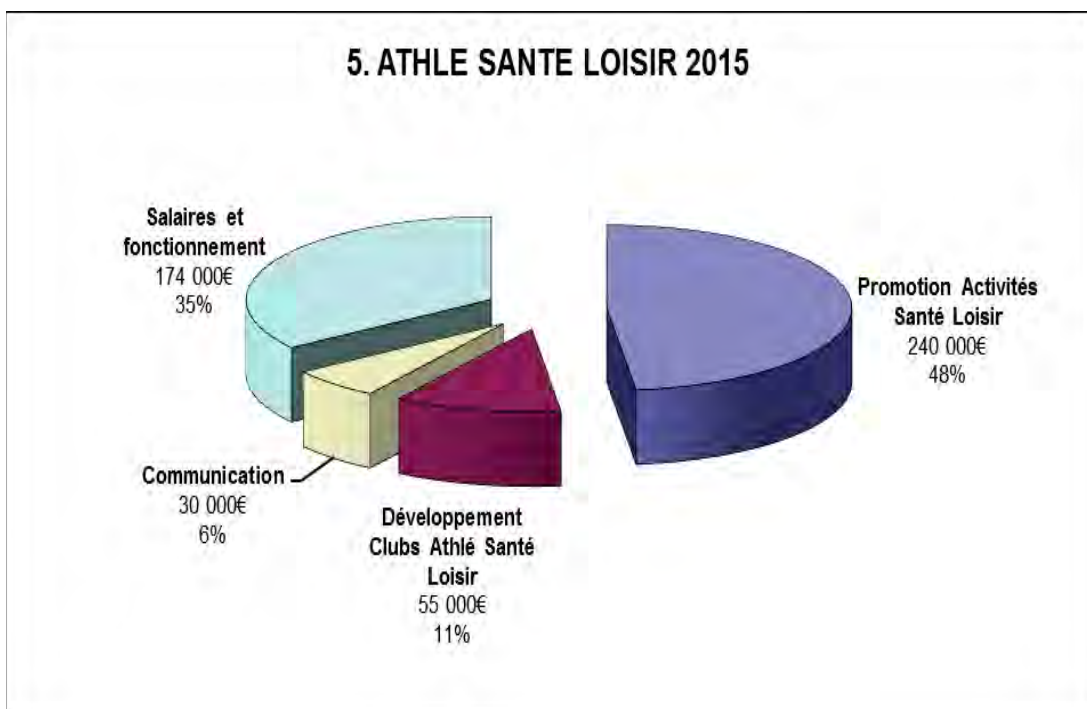
En effet, il est possible aujourd'hui pour la Fédération et ses clubs de faire reconnaître leur légitimité et d'être attractifs auprès de cette population.

La Fédération a pour ambition vis-à-vis de cette population de :

- Recruter de nouveaux licenciés,
- Fidéliser ses pratiquants,
- Mieux assurer la mission de service public auprès des coureurs à pieds,
- Garantir des outils de classement fiables,
- Adapter les règlements aux attentes des pratiquants et créer des temps forts.

On notera en 2015, et pour la première fois de l'Histoire, que la France a l'honneur d'organiser les Championnats d'Europe de Cross-Country qui se dérouleront sur le site de Toulon-Hyères au mois de décembre.

## 5. ATHLE SANTE LOISIR 2015



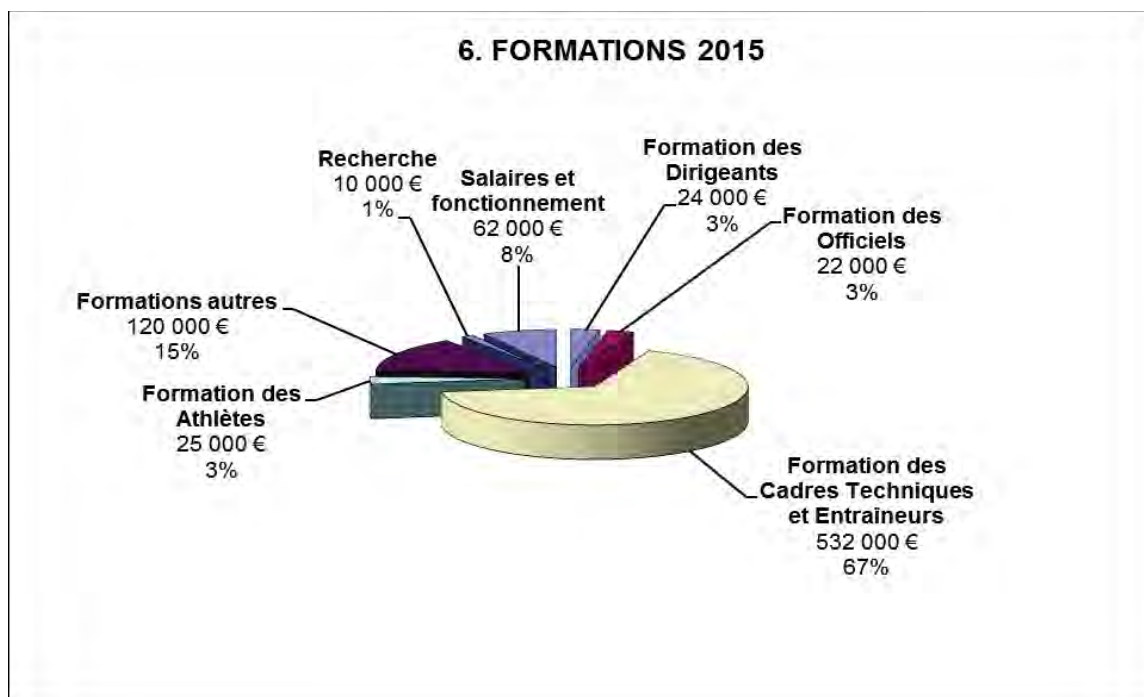
Dans le cadre d'un budget maîtrisé, le montant global des actions consacrées à l'athlé santé loisir est de **499 000 €**

Il s'agit de toutes les pratiques et toutes les actions qui ont pour objectif principal d'apporter des bénéfices santé en proposant une préparation physique adaptée. La marche nordique, la course à pied et les autres exercices de préparation physique sont les principaux outils utilisés par ce secteur. Nous partageons avec les pouvoirs publics l'ambition d'améliorer la santé des Français.

La FFA a concentré ses efforts, autour d'évènements spécifiques, de séances dédiées, d'une communication adaptée, afin d'accueillir et fidéliser dans nos clubs des pratiquants sur la tranche d'âge 30 – 55 ans.

La FFA s'est concentrée sur quatre axes de développement :

- Développer l'offre : recruter et former de nouveaux encadrants, valoriser les réseaux coach ;
- Recruter des licenciés par la promotion et la découverte des activités santé loisir ;
- Fidéliser les pratiquants ;
- Développer notre leadership.



La formation est un enjeu important des années à venir pour préparer l'Athlétisme aux évolutions importantes et générales qui touchent l'ensemble du sport français. Il s'agit en particulier d'accompagner la structuration des clubs à travers des formations de dirigeants adaptées à l'évolution de la loi, notamment sur le dopage, mais aussi aux nouvelles contraintes administratives de gestion des associations.

Dans un contexte économique rigoureux, il convient de maintenir néanmoins un certain niveau de formation. C'est pour cette raison que, pour **l'ensemble de ces actions de formation la Fédération va consacrer 795 000€ en 2015.**

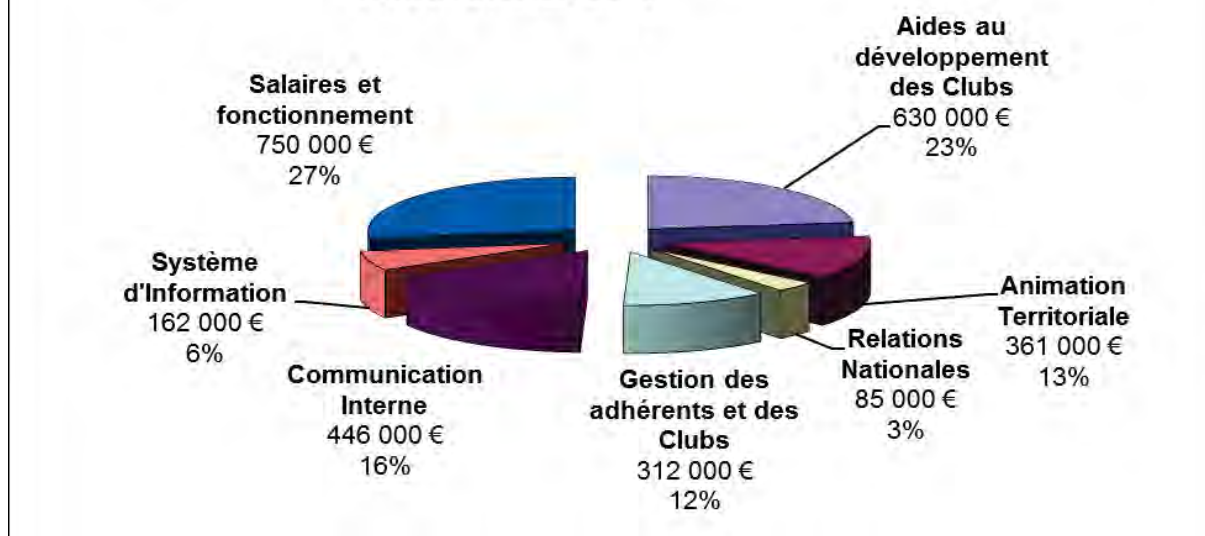
Cette somme, en très nette augmentation par rapport à 2014, permettra à la fois de former les dirigeants, les officiels, mais aussi les cadres techniques, les entraîneurs, les athlètes, afin de faire évoluer toujours plus encore la fédération et toutes celles et ceux qui la composent. Il convient d'indiquer également que ce budget met l'accent sur les formations traditionnelles de dirigeants, d'officiels et d'entraîneurs et que l'accès de tous aux outils pédagogiques de la Fédération sera renforcé grâce à la mise en place d'une plateforme internet.

Au cœur de ce budget, la Fédération propose de travailler à renforcer les liens avec le monde scolaire, permettant ainsi de créer des liens techniques et pédagogiques entre les dirigeants, les Cadres Techniques de la FFA et les professeurs d'EPS. Nous devons plus que tout renforcer nos actions.

C'est dans ce cadre que la Fédération a créé le Certificat de qualification professionnelle dit « CQP ». Ce diplôme s'adresse aux personnes qui encadrent ou souhaitent encadrer contre rémunération l'athlétisme à temps partiel, pour quelques heures jusqu'à 360 heures par an.



## 7. STRUCTURATION DES CLUBS ET ANIMATION TERRITORIALE 2015



**La Fédération consacrera 2 746 000€ à ces actions pour 2015.**

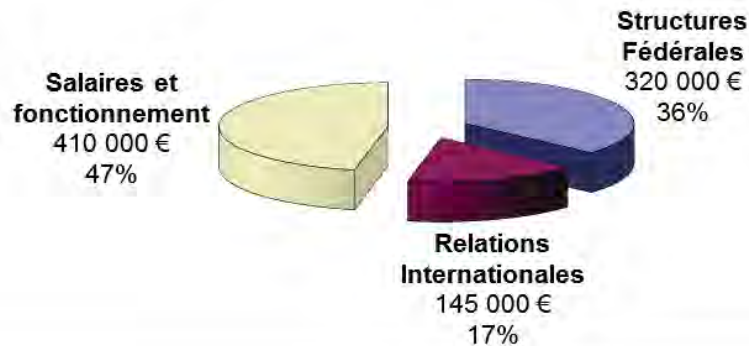
Ces charges s'organisent sur plusieurs axes : l'aide au développement des Clubs, l'animation territoriale, les relations nationales, la gestion des adhérents et des clubs, le système d'information ainsi que la communication et les salaires y afférents.

La ligne « Animation Territoriale » s'établit à 361 000€ avec la reconduction du Plan Antilles Guyane et des actions de développement des territoires d'Outre-Mer. Ce plan, financé par l'Etat et les collectivités territoriales et locales, permet de mettre en œuvre des actions concrètes de suivi des athlètes et de leurs entraîneurs aux Antilles et en Guyane, avec un objectif majeur : leur offrir la possibilité d'accéder à la haute performance tout en restant sur leur territoire. Dans cette logique, le plan prend notamment en compte l'implication forte des pays de la zone Caraïbes (Jamaïque, Bahamas, Cuba, Haïti) à travers des stages, des formations et des colloques communs pour améliorer la confrontation et la performance.

En 2015 le développement des conventions d'objectifs avec les Ligues, point central de la mise en œuvre du plan de développement fédéral, prend son rythme de croisière. A travers ces conventions d'objectifs, la Fédération et ses structures déconcentrées auront un cadre pour mettre en place les différentes actions de développement de l'athlétisme. En 2016, toutes les Ligues devront bénéficier de ces conventions.



## 8. STRUCTURE FEDERALE 2015

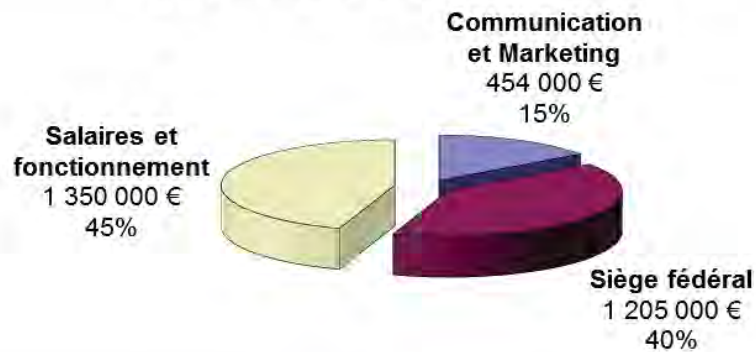


La Fédération consacrera en 2015 pas moins de **875 000€** pour faire vivre ses structures fédérales, organiser les réunions de ses principales instances – Assemblée Générale, Comité Directeur, Bureau Fédéral, Commissions, Groupes de travail,...- mais également pour mettre en place des relations extérieures cohérentes en direction des institutions nationales et internationales.

Ces dépenses sont l'expression de la vie institutionnelle de notre Fédération, en interne et en externe, et contribuent à son influence en France et dans le Monde.

De nombreuses conventions avec des fédérations étrangères permettent un renforcement de nos performances et le rayonnement de notre Fédération.

## 9. ADMINISTRATION 2015



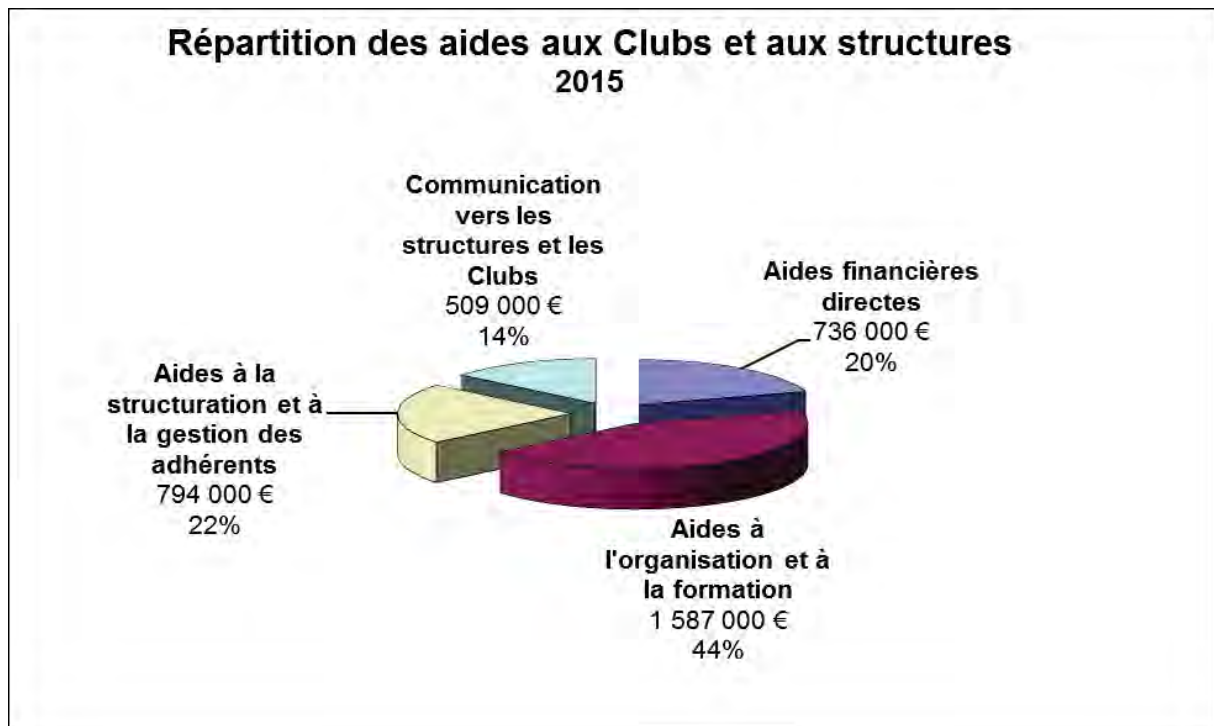
Les charges du budget de l'administration de la Fédération sont essentiellement consacrées au fonctionnement général, aux actions de communication, aux actions liées au marketing, à la gestion du siège fédéral et aux salaires et charges liés à la gestion transversale de la Fédération.

Les salaires et charges qui ne sont pas liés à des actions transversales ont en effet été ventilés sur l'ensemble des autres volets de l'activité fédérale afin de donner la vision la plus réaliste possible du coût des actions engagées par la fédération dans tous ses domaines de compétence.

Pour l'ensemble de ces lignes budgétaires, l'engagement financier de la fédération se monte à **3 009 000€**. Ce budget est en hausse prévisionnelle par rapport à 2014 et prend en compte la réorganisation du siège fédéral, par les différents recrutements nécessaires à la mise en application du plan de développement.

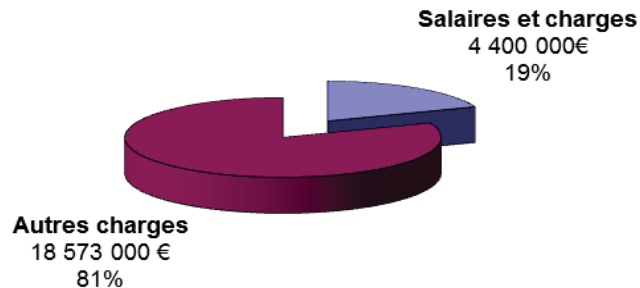
## Répartition des charges transversales

Certaines charges, à l'image des aides aux Clubs et aux structures, mais aussi des salaires et charges de fonctionnement, ont été ventilées dans les différents chapitres du budget 2015 afin de mieux comprendre les coûts réels des actions. Pour une meilleure compréhension globale, les trois figures suivantes mettent en valeur ces dépenses très transversales.

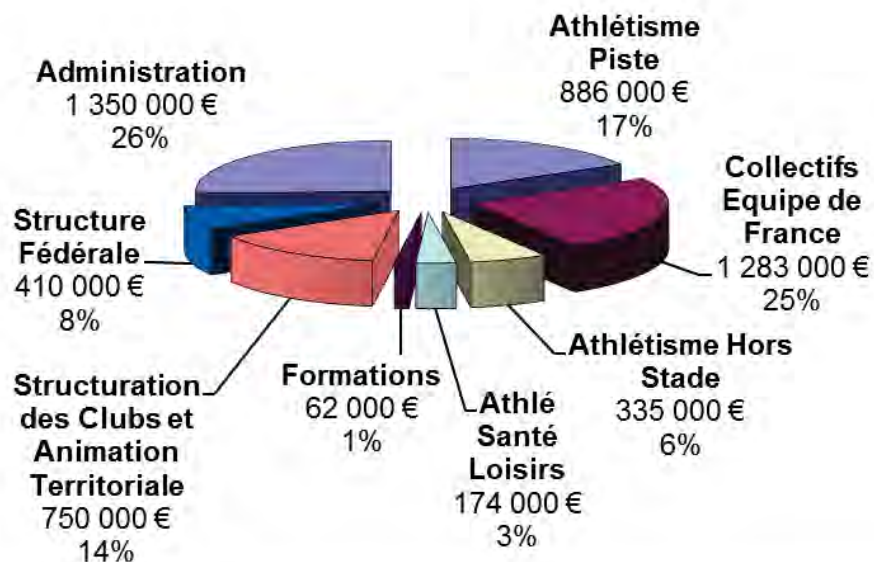


**En s'élevant globalement à 3 626 000€, les aides aux Clubs et aux structures fédérales** (Ligues et Comités) pour l'année 2015 prennent en compte les aides financières directes (Clubs labellisés, aides aux Clubs, services aux Clubs ou encore aides aux Ligues pour la formation) comme les aides à l'organisation et à la formation ou encore les aides à la structuration et à la gestion des adhérents et la communication vers les structures et les Clubs.

## Part des salaires et charges dans le budget global 2015



## Répartition des salaires, des frais de fonctionnement et indemnités des CT 2015



Ces deux illustrations, relatives aux salaires, charges et fonctionnement, correspondent à la réalité de l'activité quotidienne au siège fédéral. Ces salariés sont au cœur du travail mené par la Fédération au service de ses Clubs membres, des licenciés et des Equipes de France. Voir l'organigramme détaillé sur le site Internet fédéral [www.athle.fr](http://www.athle.fr)

**La première figure** montre une part des salaires et charges en légère augmentation pour répondre aux activités que la Fédération mène en direct et qui sont de plus en plus nombreuses.

Ces choix procèdent d'une gestion saine car ils engendrent pour la Fédération une maîtrise bien plus importante de son activité aux fins d'améliorer le service rendu aux adhérents et membres.

**La seconde** représente la répartition des salaires ainsi que les indemnités des Cadres Techniques et les frais de fonctionnement de la Fédération sur l'ensemble des chapitres du budget prévisionnel 2015.

On constate que la part de ces charges est la plus importante sur les volets de l'Administration et des Collectifs « équipe de France ». Sur ces deux postes, la Fédération engage 50% de ses frais de salaires et charges de fonctionnement. Ces deux priorités principales sont naturellement celles pour lesquelles la FFA est la plus à même d'engager ses ressources propres pour mener les actions nécessaires.

Cette répartition montre ainsi que ces charges sont avant tout liées à la bonne mise en œuvre des politiques fédérales, dans tous ses domaines de compétence.

Il est à noter que la réserve pour aléas a été fixée à 200 000€.

### **3. Tableau général des produits et charges 2015**